

Créer des activités dans d'Agglomération dijonnaise (Bourgogne)¹.

Faire P'acte : Extrait du Cahier de Propositions n°2 P'actes Européens, 2011

Le Pacte Local est une démarche visant à associer à minima les personnes concernées, d'autres catégories d'acteurs du territoire : les élus, les institutions, le secteur économique (particulièrement PME et PMI), le secteur associatif, des personnes ressources dont les compétences sont complémentaires. Et de façon optimale, le plus grand nombre **Le pacte local a une origine concertée** : Il existe à partir du moment où il y a concertation et engagement contractualisé. Le contrat peut revêtir plusieurs formes et contenir plusieurs éléments : les objectifs, la mise en œuvre et les modalités d'évaluation. On parle par exemple de " diagnostic partagé constamment ré-apprécié ".

Il est ancré sur un territoire, ouvert, relié et connu. Le territoire peut se définir par la capacité à faire des choses ensemble à partir des ressources disponibles. En référence à ses valeurs, il répond aux besoins et aux ambitions du territoire dans une volonté de cohérence entre les acteurs, les actions et les échelons territoriaux (extraits définition 2001).

Constat : Une somme d'initiatives ne suffit pas à faire un projet partagé pour un territoire. Les créations d'activités sont souvent le fait d'initiatives individuelles, sans réel appui sur les catégories produites par les économies institutionnalisées, publiques et privées, ce qui fait courir des risques lourds aux personnes qui se lancent. Comment éviter, par ailleurs, que le caractère aléatoire et isolé de ces créations d'activités affaiblisse encore plus les liens sociaux, et faire en sorte qu'elles contribuent tout au contraire à recomposer des dynamiques de vie collective et des circuits économiques locaux.

L'approche du Pôle d'économie solidaire de Dijon est délibérément collective. Le pôle existe depuis 1997. C'est un lieu d'accueil, d'accompagnement de porteurs de projet et d'animation de réseaux de solidarité. Il travaille sur le lien entre la personne et son projet de vie. Il organise l'entraide entre les porteurs de projet et les échanges avec les acteurs du territoire qui peuvent contribuer à leur réalisation. En 2001, il se constitue en association à l'échelle de l'agglomération, à la suite d'un travail approfondi et progressif, conduit avec l'association « Espace Développement », dont Pascal Mullard, par ailleurs membre des Pactes Locaux, faisait alors partie. Combiner l'ensemble des ressources propres à fournir les assises du projet, médiation et mise en relation n'est pas de la technique pure, c'est prendre en compte les enjeux humains, aider à trouver les ajustements entre activités - support et projet personnel, connaître suffisamment le champ institutionnel, mettre les informations à disposition, savoir s'évaluer collectivement.

Valeurs et pratiques élaborées dans la continuité d'un engagement. Il existe un certain nombre de Pôles d'économie solidaire en France, en relations plus ou moins formelles. Leurs origines communes remontent au RÉAS, Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire qui les a conceptualisés en 1996. Un certain nombre de promoteurs de ces pôles étaient correspondants locaux du RÉAS ou membres de ce réseau. Ils ont mené un important travail de réflexion qui a donné lieu à la production d'un ouvrage collectif en 2001². La philosophie de l'action des pôles continue de s'y référer aujourd'hui et veut « favoriser la coexistence d'une pluralité de logiques : logique économique, logique d'utilité

¹ <http://www.pole-economie-solidaire21.org/>

² Collectif des MB 2, 2001, Pour une économie alternative et solidaire, L'Harmattan, Préface Denis Clerc. Notamment Chapitre IV p85-104.

sociale et/ou sociétale et logique territoriale. Le but n'est pas de rechercher le seul profit mais de favoriser le développement de chacun et de la collectivité ». Elle s'applique à la plupart des champs : entreprendre, financer, consommer, participer et échanger autrement.

Le Conseil d'Administration du Pôle de Dijon comporte 5 collèges qui représentent les différentes parties prenantes de la réponse : personnes qualifiées, porteurs de projet et créateurs, bénévoles, salariés, financeurs. L'accompagnement combine le suivi individuel avec un accompagnement collectif qui répond à plusieurs objectifs : entretenir une dynamique de groupe autour du projet, engager une construction de réseau professionnel et social, favoriser l'échange, l'entraide, la solidarité et accéder aux compétences nécessaires au métier d'entrepreneur. Comment ? Par des petits déjeuners, des après-midis de l'info, des ateliers thématiques, des groupes de travail autonomes, un suivi post-crédation. Le Pôle est un lieu ouvert, où chacun peut trouver sa place, participer, échanger. La coopération entre des acteurs territoriaux qui se sont collectivement appropriés le projet permet au Pôle d'être mieux connu par les habitants et mieux reconnu par les collectivités de l'agglomération dijonnaise (et au-delà). Depuis 2003, il est porteur du Dispositif Local d'Accompagnement. Le Pôle est amené à s'adapter, de façon continue à l'évolution. Les questionnements issus de ces échanges multiples constituent sa raison d'être, sa richesse, son capital créateur.

RÉSULTATS :

Une augmentation continue du nombre de personnes accompagnées. En 2003, le Pôle a reçu 267 personnes, accompagné 137 projets personnels ou collectifs dont 65 ont abouti avec 29 créations d'activités et 35 emplois, soit une augmentation de 50% par rapport à 2002³.

En 2010, il a reçu 404 personnes et en a accompagné 375 dont 75 ont abouti à une création d'activités et 95 à des emplois, 15 en formation. 102 poursuivent leur accompagnement à la création d'activités en 2011.

Des indicateurs qualitatifs validés collectivement : appropriation du projet, professionnalisation, développement personnel. Les impacts constatés mesurent les retombées économiques, le développement local, l'utilité culturelle, l'utilité sociale.

Un acteur incontournable de l'Agglomération. Chaque année, le Pôle organise un bilan participatif avec les membres des cinq collèges représentés au conseil d'administration. Cette approche partagée sensibilise les porteurs de projet à la dynamique sociale de territoire.

Une contribution à la redéfinition de l'activité ancrée dans un territoire : Elle peut être définie comme la mobilisation de valeurs personnelles et professionnelles, un ancrage au lieu comme composante d'un choix de vie dans une histoire sociale préexistante. Les activités créées impriment les effets de nouvelles demandes sociales, définissent des profils d'activités dans des espaces déterminés aptes à les accueillir. Elles articulent les valeurs intrinsèques d'un développement endogène (alimentation, réponses aux besoins essentiels), des valeurs attributives extérieures (loisir, valeur environnementale, tourisme), dans des systèmes relationnels divers.

³ Cahier de propositions 2004 1+1=3, p 28. Bilan 2010 sur le site : www.pole-economie-solidaire21.org/

Cette façon de penser le travail se situe en dehors d'une référence obligée à l'échange marchand. Elle aide à penser comment organiser les relations mises en œuvre autour des situations concrètes de créations d'activités.